



INSERTION SOCIALE, ÉDUCATION INCLUSIVE ET PARTICIPATION CITOYENNE



Depuis plus de 30 ans, Handicap International œuvre pour **la pleine participation des personnes handicapées et vulnérables** au sein de la société. En situations d'urgence, de crises chroniques ou de grande pauvreté, ses équipes agissent dans tous les contextes afin d'aider les personnes à retrouver leur place dans leur communauté. Leurs actions s'articulent autour de quatre pivots : **l'accès à l'éducation, l'insertion sociale, l'insertion économique et l'appui à la participation citoyenne.**

Profondément ancrées au sein des communautés locales, nos équipes s'appuient sur un travail mené **en concertation avec les réseaux et organisations de personnes handicapées et les autorités locales concernées.** Elles favorisent également le rapprochement entre les services ordinaires (comme les services de santé, les services sociaux, le corps enseignant ou les acteurs de l'emploi) et les acteurs spécialisés afin d'améliorer l'inclusion des personnes handicapées, quels que soient leurs besoins ou leur parcours de vie.

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION, UN ESPOIR POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

L'accès à l'éducation est un droit pour tous. Pourtant, dans de nombreux pays, **une large majorité d'enfants handicapés n'accède pas à l'éducation**. En effet, ces enfants ont dix fois moins de chance que les autres de fréquenter les bancs de l'école. Pour eux, l'exclusion du système éducatif réduit les possibilités d'accéder à un apprentissage des connaissances et des compétences qui leur permettront de développer leur potentiel, de participer à la vie de leur communauté, ou de trouver un emploi. Ils se trouvent ainsi privés de leurs droits civiques, politiques et économiques. Au-delà des **espoirs d'avenir individuels** qu'elle procure, une **éducation inclusive réussie** joue un rôle essentiel au niveau communautaire et sociétal puisqu'elle permet de **faire reculer la stigmatisation**.

Handicap International met en place depuis 1998 des actions afin de favoriser la **scolarisation** des enfants handicapés. Ces actions portent sur :

- la scolarisation d'enfants handicapés dans les écoles ordinaires, l'accompagnement individualisé et l'appui aux modes d'éducation non formels (apprentissage à domicile, structures adaptées...);
- l'accompagnement des parents dans le processus d'intégration scolaire;
- le renforcement des capacités du personnel éducatif, techniques d'enseignement, pédagogies adaptées, encadrement pédagogique;
- l'adaptation du matériel pédagogique et de techniques d'enseignement, l'accès physique à l'école (appareillage) et l'accessibilité des écoles et/ou des salles de classe (rampes d'accès, bureau...);
- l'amélioration des systèmes éducatifs;
- le changement de regard des communautés sur la scolarisation des enfants handicapés;
- l'appui aux associations représentatives des personnes handicapées pour défendre le droit à l'éducation inclusive pour tous les enfants handicapés et l'accompagnement des politiques d'éducation inclusive au niveau national.

Le travail mené par Handicap International pour l'inclusion des enfants handicapés dans l'éducation contribue à la mise en œuvre de la **Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées**, notamment ses articles 24, 3, 5 et 7. Il participe également à la réalisation du 4^e objectif « éducation de qualité » des Objectifs du développement durable 2015-2030 (accès à l'éducation primaire universelle et parité des sexes). Notre travail contribue également aux objectifs stipulés dans les plans de l'**Éducation Pour Tous**.



© Jean-Jacques Bernard / Handicap International

FOCUS

UN PROCESSUS D'INSERTION POUR RENDRE POSSIBLE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'insertion sociale, économique et citoyenne mobilise un ensemble d'acteurs et d'institutions. La personne handicapée elle-même mais également sa famille, sa communauté, les services publics et privés, la société civile et les systèmes politiques. Chaque maillon a un rôle à jouer. Handicap International sensibilise, forme et accompagne l'ensemble de ces acteurs. Le travail est mené en lien avec les responsables locaux du ministère des Affaires sociales, de la Jeunesse et des Sports, les autorités territoriales, les services sociaux, les écoles, les clubs sportifs et de loisirs, les associations et familles de personnes handicapées, etc.



© Priscille Geiser / Handicap International



© Titi Meyer / Handicap International

Nos projets d'insertion professionnelle visent à permettre aux personnes handicapées de développer des activités génératrices de revenus. Des partenariats sont également mis en œuvre avec des institutions de microfinance pour promouvoir des services financiers inclusifs, en coordination avec des associations de personnes handicapées.

INSERTION PROFESSIONNELLE, L'OPPORTUNITÉ DE CONSTRUIRE SON AVENIR

Les projets d'insertion professionnelle¹ de Handicap International s'adressent aux personnes dont les perspectives d'emploi sont réduites en raison des barrières qu'elles rencontrent en lien avec leur incapacité physique, sensorielle, intellectuelle ou de tout autre facteur d'inégalité. Notre objectif est de promouvoir un **travail décent et générateur de revenu** pratiqué dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Nos modalités d'action, axées sur le développement individuel et la réduction de la pauvreté, sont variées et tiennent compte de besoins et de contextes spécifiques, à travers notamment :

- le soutien à la création de l'auto-emploi : appui au montage d'activités économiques génératrices de revenus, aide financière... ;
- des projets d'accès à l'emploi salarié (soutien au développement d'entreprises et aux entrepreneurs) ;
- l'aide à l'accès aux ressources financières adaptées et aux formations techniques et professionnelles ;
- la mise en place d'environnements favorables à l'insertion professionnelle ;
- l'accompagnement de demandeurs d'emploi handicapés et d'employeurs à l'embauche des personnes vulnérables ;
- appui aux associations représentatives des personnes handicapées afin qu'elles défendent le droit à l'emploi des personnes handicapées et l'accompagnement des politiques d'emploi inclusives au niveau national.

¹Ce travail contribue à la mise en œuvre de la **Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées**, notamment ses articles 27 et 5 à la réalisation des objectifs relatifs à l'accès à un travail décent pour tous, notamment le **8^e des Objectifs de développement durable 2015-2030**.

²Ce travail contribue à la mise en œuvre des articles la **Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées**, notamment ses articles 19 et 30 et à la réalisation des objectifs relatifs à la réduction des inégalités, notamment le **10^e des Objectifs de développement durable 2015-2030**.

L'INSERTION SOCIALE POUR UNE ÉGALITÉ DES CHANCES

Handicap International agit en faveur d'une **pleine participation sociale des personnes handicapées**², au sein de leur famille et de leur communauté, ainsi que dans la société. Nos projets d'insertion sociale visent à créer et dynamiser les liens sociaux et à renforcer l'accès pour tous à des services de proximité et de qualité, ainsi qu'aux activités culturelles, de loisirs et sportives.

Plusieurs types d'action peuvent être envisagés :

- Accompagnement personnalisé, soutien psychosocial, activités de groupes (réseaux d'échanges, activités culturelles ou sportives s'inscrivant dans un processus d'insertion)
- Appui à la mise en place de dispositifs d'action sociale (accueil, centres ressources...)
- Sensibilisation communautaire au handicap et aux droits de personnes handicapées
- Renforcement des capacités des services locaux formels et non formels
- Appui aux associations représentatives des personnes handicapées à défendre leurs droits, y compris à travers le développement de politiques du handicap à l'échelle nationale

88 projets

menés dans

38 pays⁽¹⁾

(voir carte ci-contre)

POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT INCLUSIVES ET APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Handicap International développe des approches qui permettent la **participation citoyenne des personnes handicapées** pour une mise en œuvre pleine et effective de la **Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH)**. L'association agit ainsi pour promouvoir une gouvernance inclusive des questions du handicap et pour permettre la participation des personnes handicapées aux décisions qui les concernent. Notre action² vise à :

- Aider les organisations de personnes handicapées à se structurer et à mettre en place des mécanismes de bonne gouvernance pour renforcer leur légitimité à représenter la diversité des personnes handicapées (différents types d'incapacités, femmes handicapées, personnes handicapées vivant dans les zones rurales etc.)
- Renforcer les capacités institutionnelles et de plaidoyer des associations représentatives des personnes handicapées pour améliorer leur participation aux processus de développement et de gouvernance au niveau local, national ou international.
- Aider les associations à lutter contre toute forme de discrimination envers les personnes handicapées, y compris les femmes et les filles handicapées, et à promouvoir la participation politique des personnes handicapées, y compris via l'accès aux élections, à la justice et à la vie citoyenne ;
- Responsabiliser et apporter une assistance technique aux autorités (du niveau local au niveau national) pour une meilleure prise en compte des droits des personnes handicapées dans leurs stratégies de développement et leurs politiques publiques ; appuyer l'élaboration participative de législations et, politiques publiques inclusives en conformité avec la CDPH, et assurer la mise en place d'instance permettant d'en assurer le suivi ;
- Mobiliser et former les acteurs de la coopération internationale pour promouvoir dans tous les domaines un développement inclusif et accessible aux personnes handicapées ;
- Appuyer la collecte de données quantitatives (telles que les statistiques) et qualitatives (bonnes pratiques) sur la situation des personnes handicapées afin d'appuyer le plaidoyer en faveur de la réalisation de leurs droits.

¹ en 2015 - ² Le travail mené par Handicap International pour des politiques inclusives et pour la participation politique des personnes handicapées contribue à la mise en œuvre de la **Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées** à tous les niveaux. Il s'inscrit également dans la réalisation des objectifs relatifs à la réduction des inégalités, notamment les 10^e, 11^e et 16^e **Objectifs de développement durable 2015-2030**.

PARTENAIRES DE RÉFÉRENCE

- > International Disability and Development Consortium (IDDC)
- > International Disability Alliance (IDA)
- > Bureau International du Travail (BIT)
- > Global Campaign for Education (GCE) SEEP Network
- > United Nations International Strategy for Disaster Reduction (UNISDR)
- > Enabling Education Network (EENET)
- > International Federation of Social Workers

203 536

bénéficiaires en 2014

DES PRATIQUES INNOVANTES POUR AUGMENTER L'IMPACT DES ACTIONS INCLUSIVES

Handicap International s'appuie sur des **méthodes de travail** et des **technologies innovantes**. Elles permettent de mener des études pertinentes à distance, d'adapter des techniques d'enseignement pédagogique ou d'obtenir de meilleurs apprentissages. Il s'agit aussi par exemple d'utiliser des outils à reconnaissance verbale pour un enfant déficient auditif ou avec agrandissement d'écran pour une personne déficiente visuelle ; ou même d'imaginer un nouveau métier, comme ces instituteurs spécialisés itinérants qui viennent combler un maillon manquant dans le dispositif d'un ministère de l'Éducation pour permettre à des enfants handicapés isolés d'accéder à l'école.



CHIFFRES CLÉS



Sur **1 milliard** de personnes handicapées dans le monde,

80% vivent dans la pauvreté⁽¹⁾

80% des personnes en âge de travailler dans le monde, sont au chômage⁽²⁾

1 tiers des 58 millions d'enfants déscolarisés dans le monde sont handicapés⁽³⁾



Les femmes handicapées ont

23 à **3** fois plus de risques d'être les victimes d'abus physiques ou sexuels que les autres femmes⁽⁴⁾



© Nicolas Axelrod / Handicap International

Au Cambodge, Kim, 11 ans,

a été amputée de la jambe gauche suite à une gangrène causée par un abcès infecté. Déscolarisée, elle a pu retourner en classe, comme de nombreux autres enfants handicapés, grâce à notre projet d'éducation inclusive. « Les gens de Handicap International m'ont rassurée quand j'avais mal au début avec ma prothèse. Aujourd'hui, je ne me sens pas différente. J'aimerais devenir médecin pour pouvoir venir en aide aux autres. » Pour réussir ce projet, 9 professeurs itinérants ont été formés, des sessions ont été organisées pour sensibiliser les familles et les communautés au droit à l'éducation pour tous. Des travaux d'accessibilité ont été réalisés au sein de 8 écoles et des kits scolaires ont été distribués.

¹Agenda 2030 « Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 », paragraphe 23.

²International Labour Organization.

³Oslo Summit on Education Paper, 2015.

⁴Department for International Development (DFID) -2000.